



DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION DE LA COMMUNE DE MEGEVE EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Le dossier complété (demande dûment complétée et signée + pièces justificatives obligatoires) est à envoyer ou à déposer en Mairie de Megève, BP 23, 74120 MEGEVE, **avant le 1^{er} avril 2023**.

Cadre réservé à l'administration

N° de dossier : MAB-2023-

date de réception : / /

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

- individuel GAEC EARL GFA
 Société civile d'exploitation agricole autres, préciser : _____

Pour les demandeurs individuels :

N° SIRET (obligatoire) : _____

M. Mme

Nom du demandeur : _____

Prénom(s) du demandeur : _____

Né(e) le : _____

Adresse : _____

(du siège d'exploitation)

Code Postal : _____ Commune : _____





_____ @ _____

N° M.S.A : _____

Pour les GAEC ou autres formes sociétaires :

N° SIRET (obligatoire) : _____

Dénomination sociale : _____

Nom et prénom(s) du gérant : _____

Adresse : _____

(du siège d'exploitation)

Code Postal : _____ Commune : _____





_____ @ _____

N° M.S.A : _____

Nom et Prénom(s) des associés exploitants	Date de naissance	N° M.S.A

Pour tous les demandeurs :

Adresse (si différente du siège d'exploitation) : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Justifie(nt) de la qualité de jeune(s) agriculteur(s) : oui, non
depuis le /.... /.....

Justifie(nt) de la qualité de nouvel(s) exploitant(s) : oui, non
depuis le /.... /.....

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

- ▶ Je demande (nous demandons) à bénéficier de la prime relative :
 au maintien de l'agriculture biologique.
- ▶ Je suis informé(e) (nous sommes informés) que la Commune ou son représentant s'autorise à contrôler tous les renseignements fournis dans la présente demande ainsi que la bonne application des obligations prescrites par l'autorité administrative.
- ▶ Je suis informé(e) (nous sommes informés) qu'en cas d'irrégularité ou de non respect de mes (nos) engagements ou en cas de fausse déclaration, la Commune se donne le droit de ne pas procéder au versement de la subvention ou de réclamer les sommes perçues.
- ▶ Je déclare (nous déclarons) accepter et faciliter les contrôles effectués par les autorités compétentes pour l'ensemble des paiements que je sollicite (nous sollicitons).
- ▶ J'atteste (nous attestons) sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis sur l'ensemble de ce formulaire.

Fait à _____ le _____

Signature du demandeur (du gérant pour les formes sociétaires ou de tous les associés pour les GAEC)

Traitement des dossiers de demande de subventions :

Chaque dossier sera étudié par la Commission agricole qui délivrera, en cas d'acceptation de la demande, une lettre de notification accompagnée d'une convention. Le bénéficiaire de la subvention devra respecter les obligations prescrites dans ladite convention.

Le versement de la subvention se fera à la réception en Mairie de la convention dûment signée par le bénéficiaire. Elle ne sera délivrée qu'une seule fois pour une même exploitation quelle que soit sa forme juridique.

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES ET OBLIGATOIRES A FOURNIR
--

Le formulaire de demande de subvention dument signé doit être complété par :

- ANNEXE 1 : Parcelles de l'exploitation
- la copie de la facture du coût du contrôle acquittée par un organisme certificateur (tampon et signature),
- la copie de la licence d'engagement au mode de production biologique,
- un justificatif de la notification bio réalisée auprès de l'Agence Bio,
- une copie de la Notification d'Appel Fractionnée M.S.A de l'année en cours,
- une attestation d'affiliation à un organisme d'assurance des exploitants agricoles,
- Pour les jeunes agriculteurs : une attestation du Comité Départemental d'Orientation de l'Agriculture,
- un Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B).

ANNEXE 1 - PARCELLES DE L'EXPLOITATION

Compléter le tableau suivant :

Parcelle (section et n°)	Lieudit	Superficie de la parcelle (en m²)	Superficie exploitée en agriculture biologique (en m²)	Nature de l'activité